

LE MOT DE LA MAIRE



**EN AVRIL,
NE TE DÉCOUVRE
PAS D'UN FIL !**

*Les beaux jours
s'annoncent mais
sont ponctués de
retours à la fraîcheur
et aux intempéries.
Les prévisions*

*météo deviennent décidément très
aléatoires !*

*Les prévisions budgétaires sont en
revanche plus fiables. Le budget sera
voté le 8 avril avec toujours la même
détermination du soin à porter aux
administrés.*

*Dans le cadre du bien-être que nous
souhaitons développer, le « permis de
louer » mis en place dès la mi-avril,
est un signe fort pour les locataires
comme pour les propriétaires. Il
s'inscrit dans la lutte contre l'habitat
indigne pour des conditions de vie
décentes pour tous.*

*Le bien-être, c'est aussi savoir se
reconnecter à la terre. « De la terre
à la Terre », thématique choisie pour
notre rendez-vous printanier « Côté
jardin, Côté court » le 28 avril.*

*Terre, soleil, douceur des
températures, tout ce qui est
nécessaire aux rencontres, aux
échanges, au partage, au vivre
ensemble.*

Laurence BALDIT

PORTRAIT DU MOIS

Patrick Vibert est passionné de jardin et consultant en permaculture. Entrepreneur créatif, il s'est installé en juillet dernier dans un local du quartier des Pelouses où il cultive ses « micropousses culinaires ».



Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Je suis né et j'ai grandi en Allemagne, à Munich, où je suis resté jusqu'à mes 20 ans. Ma mère est autrichienne et mon père français. En 2004 j'ai fait un BTS agricole à Bordeaux, avant de partir au Bénin où j'ai créé ma première entreprise dans le domaine du textile. À mon retour en France en 2008, j'ai travaillé dans l'oenotourisme, dans le Médoc. C'est à ce moment-là que j'ai pris goût à la terre et que je me suis passionné pour la permaculture. J'ai suivi des formations à l'étranger : en Hongrie, à Malte, puis à l'Institut de permaculture en Australie en 2016. Cela m'a ouvert des portes sur l'Asie. J'ai alors commencé à donner des cours en Thaïlande et au Laos où j'ai géré une ferme et exercé des missions de conseil. Mais en période de Covid, je suis rentré en France.

C'est à ce moment-là que vous vous lancez dans ce qu'on appelle l'agriculture urbaine ?

Exactement. J'ai trouvé un poste d'encadrant technique sur un projet d'insertion à Lyon. Sur cette parcelle, les sols étaient tellement pollués qu'il fallait cultiver hors-sol. Parallèlement j'ai créé mon activité de production de micropousses et après un passage par Avignon, je me suis installé du côté d'Alès. C'est vraiment là que j'ai développé « Ma micropousse culinaire », mon entreprise d'agriculture urbaine. Je cultive une vingtaine de variétés d'herbes culinaires : coriandre, persil, fenouil, aneth, bourrache, radis, chou, etc. Pas besoin de terre : les graines poussent sur du substrat en chanvre, à la lumière de lampes LED. Toutes sont cultivées au stade de jeunes pousses, à l'apparition des premières feuilles : les cotylédons. C'est à ce stade-là que les plantes sont très chargées en nutriments et qu'il y a une concentration en termes de goût. C'est donc un produit très recherché par les restaurants gastronomiques qui sont mes principaux clients.

Quels sont vos projets, vos envies ?

J'aimerais développer le marché des particuliers et je propose donc des kits de culture de micropousses pour que les gens les cultivent eux-mêmes. Ici, à La Grand'Combe, j'aimerais faire de ce local un lieu de rencontre pour les habitants et créer du lien à travers les plantes. L'idée serait de faire un petit jardin et que les gens puissent cueillir des fruits ou des légumes. Il y a de la demande !

Ma Micropousse culinaire, 13 boulevard du 8-Mai-1945, La Grand'Combe.



**LA
GRAND'
COMBE**
Ma ville au naturel

www.lagrandcombe.fr

☎ 04 66 54 68 68

✉ mairie@lagrandcombe.fr

📍 6, SQUARE MENDÈS FRANCE
30110 LA GRAND'COMBE

🕒 HORAIRES D'OUVERTURE

**Du lundi au vendredi
8h/12h - 13h30/17h**

**Permanence d'élus, le samedi
de 9h30 à 11h30**



LA COMMUNE MET EN PLACE LE "PERMIS DE LOUER"

La commune de La Grand'Combe poursuit son engagement en matière de lutte contre l'habitat indigne, en mettant en place l'Autorisation Préalable de Mise en Location des logements (ou « permis de louer »). Ce dispositif vise à assurer aux futurs locataires un logement décent et aux propriétaires une valorisation de leurs biens.

À compter du 18 avril 2024, si vous êtes propriétaire bailleur d'un logement situé sur le périmètre défini, vous êtes directement concerné par ce dispositif. Avant de signer le bail de location, le propriétaire devra demander une Autorisation Préalable de Mise en Location de son logement auprès de la mairie. Le but est d'éviter la mise en location de logements indignes ou insalubres, qui peuvent présenter des risques pour la santé et la sécurité des futurs occupants.

Cette démarche est gratuite pour le propriétaire, qui devra fournir un formulaire Cerfa et des diagnostics techniques, déjà exigés pour conclure un bail de location. Au dépôt du dossier, les services communaux disposeront d'un mois pour traiter la demande.

Retrouvez toutes les informations sur le permis de louer sur notre site Internet www.lagrandcombe.fr (rubrique Vie quotidienne > Logement).

**Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter :
Pôle logement, Mairie de La Grand'Combe (habitat@lagrandcombe.fr)**

LES AGENTS MUNICIPAUX ONT CONTRIBUÉ À L'EMBELLEMENT DE L'ARBOUX

Le chantier de requalification du quartier de l'Arboux va bon train. Les entreprises poursuivent les travaux de gros œuvre, de voirie, de renforcement de l'éclairage public et d'aménagement des espaces verts.

Mais les personnels municipaux contribuent, eux aussi, à l'amélioration du cadre de vie des habitants de l'Arboux. Ces dernières semaines, l'équipe des agents des espaces verts a réalisé l'aménagement paysager de l'espace situé face à la Maison de quartier. Arrachage, taille et plantation de végétaux, déplacement d'un mûrier platane, installation de ganivelles en châtaignier, paillage... Autant d'opérations menées pour un résultat très réussi.

Cet aménagement paysager n'est pas totalement terminé puisque, à quelques mètres de là, une corbeille, une canisette et un distributeur de sacs à déjections canines viendront compléter l'ensemble. Pour rappel, les travaux de l'Arboux devraient prendre fin au cours de ce printemps.



CÔTÉ JARDIN, CÔTÉ COURT : UN RENDEZ-VOUS TRÈS "TERRE À TERRE" LE 28 AVRIL

Valoriser les productions artisanales, locales, naturelles et les circuits courts : c'est l'objectif de l'événement « Côté jardin, Côté court » qui se tiendra le dimanche 28 avril sur la Place Jean-Jaurès.

Pour la troisième édition de cette journée printanière, la municipalité invite les pépiniéristes, producteurs et artisans locaux à présenter leur savoir-faire. Pour toute la famille, de nombreux ateliers ludiques et pédagogiques seront également proposés au public sur le thème « De la terre à la Terre ».

À ne pas rater !

AGENDA

- **Jusqu'au 7 avril** : 10e édition du Cabaret de Champclauson, à 20h30.
- **10 avril** : Atelier sténopé, sur réservation, à 15h à la Maison du Mineur.
- **12 avril** : Atelier du charbon et ses traces, sur réservation, à 15h à la Maison du Mineur.
- **17 avril** : Atelier sténopé, sur réservation, à 15h à la Maison du Mineur.
- **19 avril** : Atelier du charbon et ses traces, sur réservation, à 15h à la Maison du Mineur.
- **26 avril** : Conférence, « Recrutement, spécialisation des ouvriers et appréciation sur la main d'œuvre aux mines de La Grand'Combe (1902-1912) » par René Doussière, à 18h à la Maison du Mineur.
- **27 avril** : Lecture en musique, extraits de l'œuvre de Sandrine Collette par la compagnie 1057 Roses, à 10h30 à la médiathèque Germinal.
- **28 avril** : « Côté jardin, Côté court », de 9h à 17h, Place Jean-Jaurès.
- **28 avril** : Cérémonie du souvenir des victimes de la déportation, à 11h au Square de la Résistance.
- **2 mai** : Sortie de résidence, « Cadres » par la Compagnie Aléas, à 19h à l'Espace culturel La Berline.

En bref...

MARCHÉS DE MAI

En raison de la cérémonie commémorative du 8 mai, le marché du mercredi sera avancé au mardi 7 mai. Pas de changement pour le mercredi 1^{er} mai.

FRELON ASIATIQUE



Avec le printemps, le frelon asiatique refait surface. Pour lutter contre cet insecte prédateur, la municipalité est partenaire du Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Gard, capable d'intervenir pour la reconnaissance et la destruction des nids de frelons asiatiques qui lui sont signalés. Contact : Jean-Paul Bourgeois 06 75 93 95 53.

CABARET DE CHAMPCLAUSON

Du 2 au 7 avril, Cabaret & Co organise la 10e édition du Cabaret de Champclauson. Au programme : cirque, musique et autres curiosités ! Les soirées cabaret ont lieu les vendredi 5 et samedi 6 avril.

NUMÉROS UTILES

- APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112
- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- GENDARMERIE : 17
- VIOLENCES CONJUGALES : 3919
- ENFANCE MALTRAITÉE : 119
- E.D.F. DÉPANNAGE : 09 72 67 50 30
- SERVICE DES EAUX (REAAAL) : 04 66 54 30 90
- HABITAT DU GARD : 04 66 34 09 56
- 3F OCCITANIE : 04 66 54 20 00
- TRÉSOR PUBLIC : 04 66 78 45 45
- MAISON DE SANTÉ SIMONE VEIL : 04 48 21 57 08
- CENTRE DE SANTÉ FILIERIS : 04 66 34 02 40
- ENCOMBRANTS : 04 66 54 68 64
- DÉCHETTERIE : 04 66 54 86 02